



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Date de la Convocation : 31 Mars 2017

Date d'affichage :

L'an deux mil dix-sept, le 11 avril à 20 Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AZE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick MONIN.

*Étaient présents : Mesdames Alexandra BONOT, Caroline CORREIA, Véronique DUFETRE, Cécile MARIOTTE, Michèle MONTANGE, Mathilde GAGNY-NOURY, Messieurs Jean-Paul DUFOUR, Daniel BOUCHARD, Christian GENDRE, Daniel BRESSAND, Dany GRANDJEAN, Serge THIRARD.*

*Étaient excusés : Monsieur Denis FENEON, Madame Aurore DUTARTRE.*

*Secrétaire de séance : Véronique DUFETRE*

### **1. Vote des taux d'imposition**

M Le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'impositions locales pour l'exercice 2017. Ces taux demeurent inchangés par rapport à l'année précédente.

Aussi, il est approuvé à l'unanimité ce qui suit

Taxes	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	10.91 %	10.91 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17.29 %	17.29 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42.16 %	42.16 %

### **2. Attributions des subventions aux associations**

Le Conseil se prononce favorablement au versement des subventions aux associations azéennes à hauteur de 50€ par association pour l'année 2017, 300€ pour l'association Foire d'Azé, 150€ pour l'association CODA 71.

Le CI Haute Mouge sollicite une subvention de 290€ pour l'aide à la mutuelle retraite. Cette subvention était auparavant versée par le SIVOM de la Haute Mouge désormais dissout. Le conseil se prononce favorablement.

Le Foyer des Perrières sollicite une subvention exceptionnelle à l'occasion des 20 ans du Foyer qui auront lieu le 29 juin 2017. Le Conseil accorde une aide de 300€.

Pour les associations sportives non-azéennes, une aide sera versée à hauteur de 10€/personne/an. Cela concerne le Football Club d'Igé et le Football Club de Clessé.

### **3. Vote des budgets**

Mme Alexandra BONOT présentent les budgets communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à 12 votes pour et 1 abstention, le **budget communal** comme suit :

Section Fonctionnement : équilibré en dépenses et recettes à 1 051 201.00€

Section Investissement : équilibré en dépenses et recettes à 2 425 017.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité des présents, le **budget Assainissement** comme suit :

Section Fonctionnement : équilibré en dépenses et recettes à 120 569.00€

Section Investissement : équilibré en dépenses et recettes à 189 558.00€

#### **4. Autorisation d'emprunt pour le projet de l'école**

M. le Maire sollicite le Conseil Municipal afin d'obtenir son accord pour négocier les emprunts bancaires liés au projet de la nouvelle école. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

#### **5. Indemnités des élus**

A la demande de la trésorerie, M. le Maire informe les conseillers que le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017, a fait passer l'indice brut terminal de la Fonction Publique, qui sert de calcul des indemnités de fonction des élus locaux, de 1015 à 1022. Par ailleurs, le point d'indice de la Fonction Publique a augmenté de 0.6% au 1<sup>er</sup> février 2017. Lors de l'installation du conseil le 28 mars 2014, les délibérations concernant le versement des indemnités de fonctions ou de délégations des élus faisant référence à « l'indice 1015 ». Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de délibérer à nouveau en visant « l'indice brut terminal de la Fonction Publique » sans autre précision.

#### **6. Adhésion au groupement d'achat d'énergie.**

Il convient de rajouter en annexe à la délibération prise le 18 octobre 2016 sur l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergie, la liste des Références d'Acheminement d'Electricité (RAE) et la liste des Points de Consommation et d'Estimation (PCE) de gaz naturel de la commune d'Azé.

#### **7. Tableau des effectifs**

Suite à la réorganisation du secrétariat de Mairie, il convient de modifier le tableau des effectifs.

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter le tableau des emplois suivant :

<b>CADRES OU EMPLOIS</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>EFFECTIF</b>	<b>DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE</b>
FILIERE ADMINISTRATIVE	A	1	35h00
	C	2	1 poste à 35h00 1 poste à 20h00
FILIERE TECHNIQUE	C	5	2 postes à 35h00 1 poste à 12h00 1 poste à 5h00 1 poste à 21h00
FILIERE ANIMATION	C	3	1 poste à 30h25 1 poste à 21h00 1 poste à 12h50

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE : d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 11 avril 2017. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget d'AZÉ au chapitre 012,  
ADOpte : à l'unanimité des membres présents

## **8. RIFSEEP**

Suite à l'avis du Comité Technique en date du 23 mars 2017 relatif à la mise en place des critères professionnels liés aux fonctions et à la prise en compte de l'expérience professionnelle en vue de l'application du R.I.F.S.E.E.P. aux agents de la collectivité d'Azé, M Le Maire demande l'accord au Conseil Municipal pour signer les arrêtés individuels des agents.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

## **9. Toilettes Teppe Saint Martin**

Un nouveau projet a été proposé par l'Atelier ARC-PHI Architecture suite aux remarques formulées lors d'un précédent conseil quant à l'implantation des toilettes publiques Teppes Saint Martin. Le nouveau permis de construire a donc été déposé et est en cours d'instruction.

## **10. Organisation et tenue du bureau de vote pour les Elections Présidentielles**

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h, M Le Maire demande aux membres présents de bien vouloir s'inscrire pour la tenue du bureau pour les 2 tours des 23 avril et 7 mai.

## **11. Travaux effectués et en cours**

Les agents techniques ont essentiellement effectué des travaux d'élagage et de réparation de l'Agorespace.

## **12. Questions diverses**

- L'antenne Orange en Rondaille passera en 4G mi-mai
- Les 20 ans du Foyer des Perrières auront lieu le 15 septembre
- Un collectif d'électeur demande à la commune s'il est possible d'installer un bureau d'abstention lors des Elections Présidentielles, le Conseil se prononce CONTRE.
- Suite à des travaux d'électricité, le standard de la Mairie ainsi que celui de l'école ne fonctionnent plus correctement. Un devis a été demandé à Mâcon Communication pour une réinitialisation complète de l'installation. Il s'élève à 882.00€ HT. Le Conseil donne son accord.
- Terrain de Fourgeot : référé mardi 11 avril. L'avocate représentant la commune sera présente.

## **13. Tour de table**

Daniel Bressand propose de commander les plaques de numéros afin de commencer l'information aux administrés et leur faire parvenir un certificat d'adressage avec leur nouvelle adresse. M Bressand s'est rendu avec M Dufour à l'AG de l'ATD. Une expertise gratuite des bâtiments communaux peut être demandée afin de réaliser des économies d'énergie.

Il sera également demandé au SYDESL de vérifier toutes les portes des transformateurs de la commune car nombreuses sont abimées.

Daniel Bouchard dit ne pas avoir reçu d'invitation en tant que Président d'association pour la Cérémonie du 19 mars.

Il signale qu'il n'y a plus de lumière dans les toilettes publiques.

Il demande si une ligne blanche sera matérialisée sur la route à Chussin suite aux travaux.

Le P'tit Bouchon déplore régulièrement la présence de véhicules sur les terrains de pétanque Teppes Saint Martin.

La Foire souhaiterait installer les stands le samedi précédent la manifestation et non le mercredi comme auparavant. Le maire donne son accord.

Jean-Paul Dufour a reçu une demande d'un particulier qui souhaiterait installer un système d'assainissement non collectif à Vaux sur Aine. Il a besoin d'une autorisation de rejet dans le fossé. Le conseil suggère qu'une tranchée d'infiltration dans le sol soit prévue, par le demandeur, afin d'éviter d'éventuel dégât lors du fauchage des fossés.

Serge Thirard s'est rendu à l'AG de dissolution de l'Office de Tourisme Intercommunal de Fleurville. Il est désormais rattaché à Tournus suite à la fusion des Communautés de Communes.

Véronique Dufêtre a reçu des plaintes quant à l'accessibilité des parcelles pour les affouages. Une réponse a été faite à la personne.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 23h30

Prochain conseil municipal le mardi 9 mai